



Modification de l'offre d'examens sur la procédure civile du CNE En vigueur à compter de janvier 2019

Veillez noter qu'à compter de 2019 (y compris la session d'examens de janvier 2019), le CNE ne proposera plus la version britanno-colombienne de l'examen sur la procédure civile. Elle sera encore proposée en août 2018.

En raison de la faible demande à l'égard de l'examen Procédure civile (C.-B.), les candidats ayant sélectionné parmi leurs examens optionnels celui qui porte sur la procédure civile auront le choix entre les versions albertaine et ontarienne seulement.

Le présent avis ne s'applique qu'à l'examen Procédure civile (C.-B.), qui était offert chaque année en janvier et en août. Cette modification ne touche aucun autre examen.

Janvier / août (à compter de 2019)

	Matin	Après-midi
Jour 1	Recours	Responsabilité professionnelle canadienne
Jour 2	Délits civils	Fondements du droit canadien
Jour 3	Entreprises à but lucratif	Droit constitutionnel canadien
Jour 4	Procédure civile (ON ou AB seulement)	Droit administratif canadien
Jour 5	Droit commercial	Droit pénal canadien
Jour 5	Fiscalité	